



## DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE CARMAUSIN-SEGALA

### SEANCE DU 2 MARS 2026

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 2 mars 2026 à 18h, au 53 bis avenue Bouloc Torcatis à Carmaux, sous la Présidence de Didier SOMEN, Président du CIAS.

#### Membres présents : 10

AZAM Martine, BARTHAS Patricia, BLANQUET Marguerite, BONFANTI Djamila, COURVEILLE Martine, PLO Pascal, SELAM Fatima, SOMEN Didier, TOUZANI Rachid, VIDAL Suzette.

#### Membres excusés : 9

BLAVIER Yveline, DURAND Rosette, LEYMARIE Muriel, MILESI Marie, ORRIT Didier, REDO Aline, ROMIGUIER Valérie, SOURDIN Anne, SZCZEPANIAK Jaques.

NOMBRE DE MEMBRES - QUORUM : 10			
Membres en exercice	19	Membres avec pouvoir	0
Membres présents	10	Voix délibératives	10

#### Secrétaire de séance :

COURVEILLE Martine

#### Numéro :

02/03/2026-06

### **OBJET : TRANSFORMATION ET CREATION DE POSTES PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE**

Considérant la délibération du conseil d'administration du 16 octobre 2024 créant deux emplois permanents (Cat C – Cadre d'emplois des adjoints d'animation) sur la base d'un temps non-complet 24,5/35<sup>èmes</sup>, et d'un temps non-complet 21/35<sup>èmes</sup>.

Considérant la nouvelle organisation et les besoins nécessaires au fonctionnement du service Programme de Réussite Educative (PRE), il est nécessaire de modifier le temps de travail de ces emplois (28/35<sup>èmes</sup> au lieu de 24,5/35<sup>èmes</sup> et 28/35<sup>èmes</sup> au lieu de 21/35<sup>èmes</sup>).

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

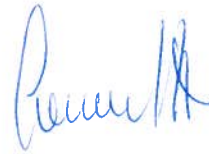
- **APPROUVE** la transformation et la création de ces emplois à compter du 9 mars 2026,
- **AUTORISE** la modification par avenant, des contrats à durée déterminée des agents recrutés sur ces postes,
- **AUTORISE** la modification du tableau des effectifs,
- **AUTORISE** l'inscription au budget des crédits correspondants.

Fait et délibéré le 2 mars 2026,

**Le Président,  
Didier SOMEN**



**La secrétaire de séance,  
Martine COURVEILLE**



**Acte certifié exécutoire compte tenu :**

- de sa transmission en Préfecture le **27 MARS 2026**
- de sa publication le **27 MARS 2026**